



Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

Réunion avec la Première Nation de Mississauga au sujet de
la raffinerie de Blind River de Cameco et du Programme
indépendant de surveillance environnementale de la CCSN



PFP

Programme de financement
des participants

27 novembre 2015



Décision concernant le financement des participants de la CCSN : Réunion avec la Première Nation de Mississauga au sujet de la raffinerie de Blind River de Cameco et du Programme indépendant de surveillance environnementale de la CCSN

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a offert jusqu'à 2 700 \$ dans le cadre de son Programme de financement des participants (PFP), afin de faciliter une réunion entre la Première Nation de Mississauga et le personnel de la CCSN. La Première Nation de Mississauga, dont le territoire est directement adjacent à la raffinerie de Blind River, a demandé la tenue d'une réunion pour discuter du rendement de l'installation en 2014, ainsi que du rôle de la CCSN en matière de réglementation et du Programme indépendant de surveillance environnementale (PISE) de la CCSN.

Cette aide financière a été rendue disponible dans le cadre du soutien offert par le PFP pour les réunions de la CCSN ayant un intérêt sur le plan de la réglementation. L'information recueillie pendant la réunion sera incluse dans un document à l'intention des commissaires pertinent, afin de porter à l'attention de la Commission des renseignements utiles. La date limite pour soumettre une demande d'aide financière à la CCSN était le 7 septembre 2015.

Contexte

La CCSN a rendu disponible une aide financière pour :

- faciliter la participation des Autochtones et des parties intéressées aux processus de surveillance réglementaire et d'autorisation de la CCSN
- aider les parties intéressées à soumettre des renseignements utiles à la Commission

Un Comité d'examen de l'aide financière (CEAF), indépendant de la CCSN, a été formé pour examiner la demande d'aide financière reçue par la CCSN et pour formuler des recommandations à la CCSN sur l'allocation d'un montant maximal de 2 700 \$ au demandeur.

L'unique membre du CEAF pour cette demande était Guy Riverin, un expert en évaluation environnementale et un fonctionnaire fédéral à la retraite.

Admissibilité et critères relatifs au financement

Pour obtenir plus d'information sur le financement des participants et le fonctionnement du PFP, y compris les détails sur les critères d'admissibilité et les critères relatifs au financement, veuillez lire le [Guide du Programme de financement des participants](#).

Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

La CCSN a étudié attentivement les recommandations formulées par le CEAF sur l'allocation de fonds pour une réunion avec la Première Nation de Mississauga au sujet de la raffinerie de Blind River de Cameco et du PISE de la CCSN.

La CCSN a approuvé le remboursement d'un montant maximal de 2 700 \$ pour le bénéficiaire suivant :

Demandeur	Montant maximal disponible dans le cadre du PFP
Première Nation de Mississauga	2 700 \$
Total	2 700 \$

Pour recevoir des fonds, le bénéficiaire doit signer une entente de contribution qui précise le montant maximal du financement approuvé pour sa proposition, ainsi que les objectifs exigés.

Pour plus de renseignements :

Adam Levine, administrateur du Programme de financement des participants, CCSN

Tél. : 613-947-6382

Courriel : pfp@cnscccsn.gc.ca